



PRÉFET DE L'ORNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La nouvelle carte d'identité a fait son arrivée dans l'Orne

Alençon, le 17 mai 2021

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur. Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité dont l'actuel format date de 1995. Déployée depuis le 15 mars 2021 dans plusieurs départements pilotes, **cette carte «nouvelle génération» est, depuis ce lundi 17 mai 2021, étendue au département de l'Orne.**

Ce dispositif sera généralisé à la France entière le 2 août prochain. Les usagers qui demanderont la création d'un premier titre ou le renouvellement d'un titre se verront attribuer la nouvelle carte nationale d'identité. Aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Son usage reste inchangé et permet aux titulaires de justifier de leur identité. Cette nouvelle carte nationale d'identité peut également servir de titre de voyage, certains états (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport. Sa validité est de 10 ans.

La nouvelle carte sera plus pratique pour les usagers (format d'une carte bancaire, maintien de la possibilité d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents...). Elle sera également plus innovante et sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité (intégration de nanotechnologies, puce gravée garantissant une protection optimale des données...) et verra son design modernisé.

L'actuelle démarche à suivre pour obtenir une carte nationale d'identité reste inchangée. Pour faire une demande, plusieurs possibilités:

- se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (renseignements sur le site de la préfecture <http://www.orne.gouv.fr/carte-nationale-d-identite-a6558.html#!/Particuliers/page/N358> ou par téléphone 3939 Allô Service public);
- déposer une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr et ainsi gagner du temps en limitant ses déplacements en mairie.